

# Action Sociale Infos

La lettre d'information de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel / DRH

>>> Octobre 2017

## À la Une

### Pour dire NON à la discrimination et au harcèlement, Allo Discri est à votre écoute !

La lutte contre toutes les formes de discrimination et le harcèlement est un enjeu fort et d'actualité pour le ministère de l'Intérieur qui souhaite être exemplaire en la matière. C'est à ce titre qu'il s'est engagé dans la démarche de labellisation « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité ».

Dans ce cadre, trois plates-formes de recueil et de traitement des signalements de situations discriminantes et de harcèlement vont coexister au sein du ministère, chacune dans son périmètre institutionnel :

- cellule **Stop Discri** de la **Gendarmerie nationale**, ouverte depuis 2014 ;
- cellule **Signal Discri** de la **Police nationale** ;
- cellule **Allo Discri** du **Secrétariat général**.

La cellule d'écoute nationale **Allo Discri** est accessible, depuis le 18 septembre, à l'ensemble des agents du **Secrétariat général** (directions d'administration centrale et préfetures), quels que soient leur statut, corps et grade. Les trois agents qui la constituent (la responsable de la cellule et deux chargés d'écoute) ont suivi un parcours de formation, spécifique adapté aux enjeux, conçu par la sous-direction du recrutement et de la formation, comprenant notamment une formation aux techniques d'écoute active et à la prise en charge des signalements.

Elle a pour vocation de **recueillir** et d'**analyser** les signalements des agents victimes ou témoins de situations de discrimination ou de harcèlement dans le cadre professionnel et d'**aider** les agents à trouver une solution pour mettre fin aux pratiques discriminatoires et de harcèlement. La cellule d'écoute est soumise à une obligation de confidentialité et d'impartialité.

#### Le dispositif comporte quatre phases de traitement :

- le **recueil** du signalement du déclarant ;
- l'**entretien** individuel téléphonique avec le déclarant ;
- le **traitement** du signalement formant la réaction et la réponse de l'administration ;
- la **clôture** du signalement.

Les agents de la cellule **Allo Discri** pourront, en tant que de besoin, saisir différents interlocuteurs au sein du ministère (bureaux de gestion, réseaux de soutien tels que les médecins de prévention et assistant(e)s de service social, etc) pour obtenir des compléments d'information.

#### Comment contacter « Allo Discri » ?

Tél. **01 80 15 33 00**

Courriel : [cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr](mailto:cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr) - Site Intranet : [formulaire de saisine en ligne](#)

Courrier postal : Cellule Allo Discri - Ministère de l'Intérieur Immeuble Lumière  
Place Beauvau - 75800 Paris cedex 08

#### Pour contacter les autres plates-formes :

- La Gendarmerie nationale : **Stop Discri**

Site Intranet : > [http://dggg.gendarmerie.fr/stop\\_discri](http://dggg.gendarmerie.fr/stop_discri) - Tél. **01 56 28 78 65**

- La Police nationale : **Signal Discri**

Courriel : [igpn-signal-discri@interieur.gouv.fr](mailto:igpn-signal-discri@interieur.gouv.fr) - Tél. **01 86 21 55 55**

#### >>> En savoir plus >>>

> Site Intranet DRH : <http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/>

> Site Intranet de l'action sociale : [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

> Site Intranet MI : [intranet.mi](http://intranet.mi)

> Site Intranet de la DRH : <http://intranet.mi/non-a-la-discrimination-et-aux-harcelements/egalite-des-droits-des-chances>

#### LES CRITÈRES DE DISCRIMINATIONS



#### Le cadre juridique est défini :

Au plan pénal, par les articles : 222-33 (harcèlement sexuel), 222-33-2 (harcèlement moral) et 225-1 (discrimination) du Code pénal.

Au plan administratif, par les articles 6,6 bis, ter et quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et l'article 1 de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

### Ouragan IRMA : des réseaux de soutien auprès des fonctionnaires sinistrés

Dès le 7 septembre, les deux sous-directions de l'action sociale et de l'accompagnement des personnels de la Police nationale et du Secrétariat général, se sont mobilisées et ont travaillé en étroite collaboration pour venir en aide à la centaine d'agents du ministère de l'Intérieur et à leurs familles présents à Saint-Martin et victimes de l'ouragan Irma.

**Première phase :** entrer en contact avec nos collègues pour évaluer leurs besoins. Les lignes téléphoniques étant pour la plupart interrompues, ce n'était pas chose aisée et une trentaine d'agents parvenaient à être localisés dès le jeudi après-midi.

Les premiers échanges mettaient en évidence l'importance des dégâts matériels dans la presque totalité de l'île et le traumatisme subi par ceux qui avaient vécu ce terrible ouragan, soulignant l'urgence d'un accompagnement social, médical mais aussi psychologique.

Immédiatement, une cellule de crise à la DRCPN avec l'appui essentiel du service social du SG, se mettait en place pour organiser ce soutien aux agents sinistrés et dès le 9 septembre des équipes pluridisciplinaires (service social, SSPO, médecines statutaire et de prévention) partaient renforcer les personnels de soutien de Guadeloupe.

**Deuxième phase :** organiser le rapatriement des familles en Guadeloupe ou en métropole et se rendre à Saint-Martin pour soutenir les fonctionnaires, mobilisés dans le rétablissement de la sécurité et la prise en charge de la crise.

Deux hôtels, dont une partie des chambres avaient été réservée par les deux sous-directions de l'action sociale pour accueillir les familles, devenait rapi-

dement le quartier général de l'équipe pluridisciplinaire qui était renforcée de l'appui logistique du service administratif et technique de la police. Un travail en étroite collaboration se mettait en place avec les directeurs zonal et départemental de la police aux frontières et, dès l'ouverture des voies aériennes, une équipe pluridisciplinaire se rendait à Saint-Martin pour rencontrer les agents et évaluer leurs besoins. Le renfort de hauts-fonctionnaires et de cadres du ministère en Guadeloupe et à Saint-Martin ont permis une prise en charge des agents, en liaison avec les services des préfectures concernées.

Parallèlement, un dispositif d'accueil, piloté par la SDASAP/DRCPN et le service social était organisé en métropole, dans les aéroports parisiens, pour accueillir les familles rapatriées et faciliter leur transfert en province (46 personnes en trois semaines). Dans la nuit de vendredi à samedi, les premières familles arrivées par voie aérienne ont été accueillies par le service social et le SSPO et hébergées dans des chambres réservées par le ministère. Ne disposant pas pour la plupart de bagages, des vêtements chauds et des produits de première nécessité avaient été prévus.

Les agents de la SDASAP/PN se sont ensuite mobilisés en lien avec le service social pour proposer un accueil à l'ensemble des familles de retour en métropole.

**Troisième phase :** organiser un « sas de décompression » pour permettre aux fonctionnaires de souffler pendant leur cycle de repos, soit 72 heures, avant de repartir remplir leurs missions. Installé dans les mêmes hôtels, il avait pour objectif de répondre d'abord aux besoins primaires



de fonctionnaires éprouvés par la fatigue et les difficultés du quotidien : hygiène, sommeil, nourriture, produits de première nécessité, vêtements... Il s'agissait aussi de permettre aux fonctionnaires de retrouver leurs familles et de bénéficier de soins médicaux, d'une écoute et d'un soutien social et psychologique.

Ce dispositif a accueilli une cinquantaine d'agents de police et de préfecture et leurs familles.

La vie reprenant maintenant lentement son cours à Saint-Martin, le « sas de décompression » s'arrêtera de fonctionner mi-octobre mais, bien entendu, les personnels de soutien poursuivront leurs interventions pour aider les personnels à surmonter cette crise majeure, tant en Guadeloupe et à Saint-Martin qu'en métropole, sur le plan social (relogement, reconstitution de papier d'identité, aide aux démarches, scolarisation des enfants...), psychologique et médical.

#### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale :

> [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

Site Intranet de la Police nationale :

> <http://police-nationale.minint.fr/>

### Recommandations de l'ARS pour les départs en mission

Suite au passage de l'ouragan IRMA, les agents amenés à se rendre aux Antilles doivent respecter au mieux les recommandations de l'ARS pour prévenir les risques pour leur santé.

#### Pour rappel :

Le service médical de prévention est à la disposition des agents avant le départ et au retour de la mission. Pour l'essentiel, il s'agit de :

- La mise à jour des vaccinations : Hépatite A, Diphtérie Tétanos Polio, Typhoïde.
- La prescription de répulsifs : Insect écran (peau et vêtement) spécial tropic, de solution hydroalcoolique et d'un antidiarrhéique.

#### >>> Pour en savoir plus

Site Internet du ministère des Solidarités et de la Santé : > [Téléchargez la fiche de l'ARS](#)

Site Intranet de l'action sociale : > [Liste des médecins coordonnateurs pour la médecine de prévention du ministère de l'Intérieur](#)



## Rencontres de la sécurité 2017

La communication autour des Rencontres de la Sécurité est désormais lancée. La 5<sup>e</sup> édition contribuera au dialogue entre nos concitoyens et les services qui concourent à leur sécurité. Elle aura lieu du mercredi 11 au samedi 14 octobre inclus sur l'ensemble du territoire, en métropole et en Outre-mer. Depuis 2013, les Rencontres de la sécurité résultent de la fusion de deux opérations qui étaient organisées de façon distincte par les mêmes acteurs de terrain, la Semaine de la sécurité routière et la

Journée de la sécurité intérieure. Elles en reprennent pleinement les thématiques. Cette année, un lien peut être fait avec les journées nationales du réserviste (JNR) qui se dérouleront sur tout le territoire national du 13 octobre au 11 novembre prochain afin de promouvoir l'engagement au sein de la Garde nationale.

Les actions de préventions et de sensibilisation s'organiseront autour des quatre thématiques suivantes :

- la sécurité quotidienne (délinquance, sécurité routière, risques domestiques...);
- les situations d'urgence et de crise (alerte aux populations, gestes qui sauvent...);
- l'engagement citoyen (volontariat, garde nationale...);
- les cyber-menaces (hacking, escroquerie, haine sur internet...).

### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet du ministère de l'Intérieur :

> <http://intranet.mi/>



## Préfecture de Meurthe-et-Moselle



### Une journée de sensibilisation à la sécurité routière

Dans le cadre du plan de prévention du risque routier, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a organisé le mardi 19 septembre dans ses locaux une journée de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette journée, mise au point par le comité de rédaction du Plan de prévention du risque routier (PPRR), qui émane du CHSCT, a connu un vif succès. Au programme un quiz sur le Code de la route, des parcours alcools et cannabis ainsi que des simulateurs voiture et moto. Le quiz sur le Code de la route a permis aux participants de faire le point sur leurs connaissances en matière de circulation routière.

Les différents parcours « alcool et cannabis » ont impressionné les participants ! Faire un slalom avec des lunettes dont la vision correspondant à 0,8 g ou 1,5 g d'alcool dans le sang, ce n'est vraiment pas facile !

Enfin la prise en main des différents simulateurs voiture et moto dans différentes conditions ( pluie, brouillard, simulation d'un carambolage pour voir la distance de freinage ...) et les explications fournies par les inspecteurs du permis de conduire ont permis aux fonctionnaires de prendre conscience des dangers de la route.

Un cocktail sans alcool a été offert aux participants, ainsi que différents dépliants de la sécurité routière.



### >>> Pour en savoir plus

Préfecture de Meurthe-et-Moselle : **Hervé FROMENT, chef de section de l'action sociale** - Tél. **03 83 34 22 67**

Courriel : [herve.froment@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:herve.froment@meurthe-et-moselle.gouv.fr) - Site : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr>

## Agenda

> **Mardi 7 novembre 2017**

> **CHSCT Spécial préfecture** à 14 h 30 en salle des Commissions à Lumière.

> **Mardi 16 novembre 2017**

> **CHSCT ministériel** à 15 h 00 en salle Olympe de Gougues à Beauvau.

### La médiation familiale : pourquoi faire ?

**V**ous êtes en situation de rupture, de séparation ou de divorce ?  
Connaissez-vous le dispositif de médiation familiale ?  
À quoi sert-il exactement ?

Le site [Service-public.fr](http://Service-public.fr) propose une fiche pratique sur la médiation familiale sous forme de questions-réponses :

- le principe du dispositif (il s'agit d'un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui doit permettre de prendre en compte les besoins de chacun) ;
- les personnes concernées (parents en situation de séparation, grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants, jeune adulte en rupture de communication avec sa famille...);
- le rôle du médiateur (c'est un professionnel doté de compétences en psychologie et en droit, il ne juge pas et n'a pas de pouvoir de décision mais il aide à trouver une solution au conflit) ;
- la procédure à suivre pour bénéficier de cette aide (si c'est vous qui faites la demande, il faut vous adresser à la caisse d'allocations familiales ou au tribunal de grande instance dont dépend votre domicile) ;
- le déroulement de la médiation en 3 étapes (avec entretien d'information, entretiens de médiation et éventuellement accord qui peut être homologué par le juge) ;
- le coût (l'entretien d'information est gratuit mais une participation est ensuite demandée).



**À noter :** à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2019, une tentative de médiation est obligatoire avant toute demande de modification des décisions et conventions homologuées fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale dans les tribunaux de grande instance de Bayonne, Bordeaux, Cherbourg-en-Cotentin, Évry, Nantes, Nîmes, Montpellier, Pontoise, Rennes, Saint-Denis et Tours. Toutefois, cette obligation ne s'applique pas si des violences ont été commises sur un parent ou sur l'enfant.

#### >>> Pour en savoir plus

Source [service-public.fr](http://service-public.fr) :

> [Qu'est-ce que la médiation familiale ?](#)

### Point sur les aides à la transition énergétique



**P**prime pour changer votre vieille voiture, aide pour remplacer votre chaudière au fioul, chèque énergie...

Vous avez entendu parler récemment de la mise en place prochaine de nouvelles aides dans le cadre du « **Plan climat** » ? Mais connaissez-vous les dispositifs qui existent à ce jour si vous faites des travaux dans votre logement ou si vous changez de voiture ?

Locataires, propriétaires ou occupants à titre gratuit de votre habitation principale, vous pouvez en effet bénéficier, sous certaines conditions, d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique (Cite) sur les dépenses effectuées pour la qualité environnementale de votre logement (économies d'énergie sur les chaudières, isolation thermique des murs, des fenêtres, équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire...) dès lors que ces dépenses sont payées d'ici le 31 décembre 2017.

**Et si vous changez de voiture, sachez qu'il existe également de nombreuses mesures antipollution avec :**

- **le bonus écologique** pour un véhicule « propre » (essence, GPL, gaz naturel, hybride, électrique...);
- **la prime à la conversion** en cas de mise à la casse d'un ancien diesel remplacé par un véhicule neuf ;
- **le malus et la taxe CO2** pour un véhicule polluant qui sanctionnent financièrement l'acquisition ou la location (sous conditions) d'un véhicule neuf ou d'occasion polluant, en fonction de la quantité de dioxyde de carbone émise par le véhicule ;
- **la vignette Crit'Air** qui facilite l'identification des véhicules les moins polluants afin de circuler dans les agglomérations où ont été instaurées des restrictions de circulation pour lutter contre la pollution.

#### >>> Pour en savoir plus

Source [service-public.fr](http://service-public.fr) :

- > [Transition énergétique : crédit d'impôt, prime à la conversion pour vieux diesel...Vous connaissez ?](#)
- > [Crédit d'impôt pour la transition énergétique \(Cite\)](#)
- > [Mesures antipollution](#)



### Le départ au titre des carrières longues

Les personnes ayant commencé tôt leur carrière professionnelle, peuvent, sous certaines conditions, partir à la retraite dès 60 ans.

#### Deux conditions à remplir :

- Une durée d'assurance cotisée, tous régimes confondus, égale à la durée d'assurance requise pour sa génération.
- Une condition d'âge de début de carrière : avoir validé cinq trimestres (ou quatre trimestres si on est né au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année) avant la fin de l'année civile de son 20<sup>e</sup> anniversaire. Le départ anticipé pour « carrières longues » peut être accordé entre 60 et 62 ans, dès lors que les deux conditions ci-dessus sont remplies.

*Exemple :* un agent né le 1<sup>er</sup> mars 1958 et souhaitant partir à 60 ans devra remplir les conditions suivantes :

- réunir une durée d'assurance cotisée de 167 trimestres ;
- avoir validé cinq trimestres au 31 décembre 1978.

Si les 167 trimestres cotisés sont atteints le 1<sup>er</sup> décembre 2018, le départ sera possible dès cette date.

**Détermination du nombre de trimestres cotisés :** les trimestres cotisés sont des trimestres travaillés, mais certains autres trimestres, non travaillés, sont également pris en compte, ce sont les trimestres réputés cotisés. Ainsi, sont pris en compte : les quatre trimestres du service national, les trimestres accordés au titre de la maternité (y compris les congés pathologiques), jusqu'à quatre trimestres de chômage et jusqu'à quatre trimestres de maladie.



**Pour calculer les trimestres cotisés,** il faut tenir compte non seulement de la carrière en fonction publique, mais également de la carrière dans le secteur privé.

**Attention !** Ne sont pas pris en compte :

- les jours de maladie, congé longue maladie, congé longue durée, accident du travail, supérieurs à 360 jours pour toute la carrière,
- les bonifications et majorations de durée d'assurance (pour enfants ou autres bonifications),
- les périodes d'assurance vieillesse des parents au foyer,
- les congés parentaux,
- les disponibilités...

#### >>> Pour en savoir plus

**Pour obtenir votre relevé de carrière,** tous régimes confondus, le site internet :

> [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr)

Site Intranet de l'action sociale / Retraite : > <http://actionsociale.mi>

BPAI : > [centre-information-retraite@interieur.gouv.fr](mailto:centre-information-retraite@interieur.gouv.fr)

Tél. 04 94 60 48 04

Ministère de l'Intérieur - BPAI - 1, boulevard Foch - CS 40247 - 83007 Draguignan cedex

### Maintien à domicile, maisons de retraite...

#### Quelle solution pour vos parents âgés ?



Le maintien à domicile est une solution privilégiée par les personnes âgées et leurs familles, c'est souvent la première étape mise en place pour prendre soin d'un aîné. Cette étape intervient avant la recherche de maison de retraite. Si vous optez pour cette solution, vous devrez jouer un rôle déterminant en engageant des prestataires de services fiables et professionnels.

Vous devrez également veiller à dynamiser votre parent et à lui relayer certains messages de prévention à chacune de vos visites. Pour organiser un maintien à domicile, vous pourrez utiliser les services d'organismes spécialisés, qui vous guideront dans le choix des prestataires nécessaires. (Infirmiers, aide au ménage, auxiliaires de vie...)

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ont pour vocation d'accueillir à l'année ou de façon temporaire, des seniors en perte d'autonomie. Les personnes âgées reçues dans ce cadre bénéficient de soins, de repas et d'activités adaptées à leur état de santé. Le choix de l'établissement dépendra de vos besoins en matière de santé, de dépendance, d'exigence de confort, et bien entendu de votre budget.

#### Trouver une maison de retraite :

- Vous pouvez faire appel au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) le plus proche de chez vous. Mis en place par le conseil général, le CLIC centralise les informations concernant les dispositifs disponibles en faveur des personnes âgées : aides sociales, accompagnants, soutien pour les aidants et solutions d'hébergement.
- Si vous cherchez d'autres informations concernant la prise en charge des personnes âgées, vous pouvez également vous adresser à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Cette caisse ([www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)) finance les aides en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie. Elle a également pour rôle d'assurer une mission d'information du grand public.
- Vous pouvez également vous adresser au conseil départemental qui est chargé, des demandes d'APA et des listings de maisons de retraite et de services à domicile. Attention, si vous habitez une commune, vous pouvez alors vous adresser au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de votre commune.

#### >>> Pour en savoir plus

Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches :

> <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/resultats-annuaire>

> <https://www.retraiteplus.fr>

## 40 % des cancers pourraient être évités : mieux connaître les gestes alimentaires pour les prévenir



Le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Institut national du cancer lancent une campagne d'information pour inviter chacun à mieux connaître les gestes alimentaires quotidiens qui permettent de prévenir les cancers évitables. L'institut et le ministère rappellent le poids de l'alcool et de l'alimentation dans la survenue des cancers.

40 % des cancers résultent de l'exposition à des facteurs de risque évitables, liés à nos modes de vie et à nos comportements. Ainsi, sur les 355 000 cancers diagnostiqués chaque année en France, environ 140 000 pourraient être évités. Bien qu'elle soit essentielle, la prévention des cancers n'est pas encore perçue par chacun comme un levier de lutte contre les cancers, et les changements de comportements individuels sont difficiles et lents.

S'ensuit une perception fataliste de la maladie, plaçant les facteurs de risques génétiques et environnementaux bien supérieurs par rapport aux facteurs comportementaux que sont le tabagisme, l'alcool, l'alimentation déséquilibrée, le manque d'exercice physique, le surpoids et l'exposition aux UV.

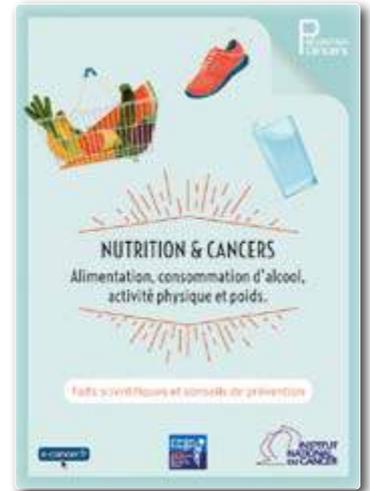
### L'alcool

Plus de 15 000 décès par cancer sont chaque année imputables à l'alcool ; en consommer augmente fortement le risque de développer les cancers de la bouche, du pharynx, du larynx, de l'œsophage, du côlon-rectum, du sein et du foie. Ainsi, ce sont près de 80 % des cancers de l'œsophage, 20 % des cancers du côlon et 17 % des cancers du sein qui sont dus à la consommation d'alcool en France. Il est donc recommandé de limiter, voire d'éviter la consommation d'alcool.

### La nutrition

20 à 25 % des cancers sont attribuables aux facteurs nutritionnels. La consommation de fruits, de légumes (non féculents) et de fibres alimentaires diminue les risques de plusieurs cancers notamment ceux de la bouche, de l'œsophage, du côlon et de l'estomac.

Il est donc conseillé d'intégrer dans son alimentation quotidienne des céréales complètes, pâtes complètes, pain complet, riz complet et autres céréales comme le quinoa ou le seigle (pour leur apport quotidien en fibres, vitamines B ou minéraux notamment). Les légumes sont à privilégier et les légumineuses : lentilles et haricots secs qui apportent des protéines et des fibres.



**>>> Pour en savoir plus**  
 Source : site de l'Institut national du cancer :  
 > <http://www.e-cancer.fr>  
 > La brochure nutrition et cancer  
 > Réduire les risques de cancer

## Moi(s) sans tabac : c'est parti !

Vous voulez arrêter de fumer ?

Rendez-vous en octobre pour se préparer, ensemble et en équipe, à arrêter de fumer pendant 1 mois... Parce qu'un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chance d'arrêter !

Pour continuer dans votre arrêt, n'hésitez pas à vous abonner sur leur page Facebook et à vous faire aider grâce au **39 89** et à l'application Tabac info service.



### >>> Pour en savoir plus

Tabac info service met ses services à votre disposition toute l'année ! Appelez le **3839** et relevez le défi !  
 > <https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>

## Témoignage

### Plus de 3 500 km à vélo : un projet d'odyssée « cyclo-durable »



La Semaine européenne de la mobilité est l'occasion de mettre à l'honneur l'incroyable projet de voyage d'un collègue gardien de la paix, Saji Mansour, à la Direction centrale de la Police aux frontières, dans l'objectif de parcourir en vélo plus de 3 500 kilomètres de Fontenay-sous-bois, où il vit, à El-aioun, son village natal au nord-est du Maroc.

#### Un défi et un rêve à réaliser

Saji, cycliste amateur, connaît très bien ce trajet qu'il a réalisé à plusieurs reprises en voiture. Au printemps prochain, c'est en vélo qu'il longera la piste cyclable de l'Atlantique jusqu'à Algeiras en Espagne. Puis il ralliera, en bateau, le port de Tanger au Maroc, avant de reprendre son vélo jusqu'à El-aioun. Son voyage, qui devrait durer entre 35 et 40 jours, est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et de préparation. Saji a constitué un compte épargne temps (CET) et pratique le vélo tous les jours.

#### Une épopée pleine de promesses

Saji a fait le choix d'un vélo d'expédition robuste. Ses bagages : quatre sacoches, une tente, un réchaud et des équipements de camping. Pour être complètement autonome, il a le projet d'acheter une petite remorque pour y installer un panneau solaire et créer son électricité.

Ce défi, il l'envisage comme une nouvelle manière de vivre et de voyager : être immergé dans la nature, profiter de paysages magnifiques, rencontrer des personnes de tous horizons, de cultures différentes et découvrir leur quotidien.

Ce projet est le fruit d'un engagement au service du développement durable : faire la preuve que l'action individuelle est importante !

Pour ceux qui souhaiteront suivre son parcours, il créera un blog pour diffuser photos et témoignages. *Nous saluons l'initiative !*

#### Cette initiative vous intéresse ? Participez !

Le projet est ambitieux. Pour le conduire à son terme, Saji recherche des partenaires pour lui apporter conseils et expertises - la pratique intensive du vélo, le partage de cette expérience avec d'autres voyageurs, des mises en relation avec des structures associatives ou des sponsors qui soutiendraient ce type de démarche...

Courriel : [saji.mansour@interieur.gouv.fr](mailto:saji.mansour@interieur.gouv.fr)

## Handicap

### Des jeunes en situation de handicap composent et créent leur spectacle théâtral

La Compagnie « A force de rêver », à travers « Le Laboratoire à Théâtre », propose à des jeunes de 17 à 25 ans, dont certains en situation de handicap, de participer à un travail de création théâtrale. Chaque année, Miguel Angel Sevilla leur écrit une pièce à partir d'un thème qui les implique, et sur lequel ils réagissent et improvisent, grâce à une approche ludique qui donne une grande place à la fantaisie, à l'imaginaire et à la singularité de chacun.

Cette année, ils présentent les 18 et 19 novembre à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, avec une entrée gratuite, la pièce :

#### « Les étoiles nous regardent d'en haut (L'incendie) »

C'est l'histoire d'un camp de migrants qui subit l'hostilité de certains habitants du quartier où il est installé. Un groupe de jeunes, troublés par cette situation, se mobilisent et cherchent un moyen de "se rendre utile". C'est alors qu'ils découvrent l'existence d'une pièce de l'Antiquité, Les Suppliantes d'Eschyle, qui met en jeu ces questions de migration, d'accueil et d'hospitalité. Ils apprennent que ces problématiques sont liées à la naissance de la démocratie. Ils décident de s'emparer de cette pièce et de la monter. Des adultes s'unissent à ces jeunes, des débats surgissent, des oppositions, des accords, des confrontations : l'action théâtrale a lieu, les jeunes vivent et jouent une pièce d'actualité.



Des jeunes en situation de handicap de la Compagnie « A force de rêver », à travers « Le Laboratoire à Théâtre ».



#### >>> Pour en savoir plus

Entrée gratuite et réservation recommandée

au 01 85 53 02 10 ou [reservation@mpaa.fr](mailto:reservation@mpaa.fr)

Samedi 18 novembre 2017 de 19 h 30 à 21 h 30

Dimanche 19 novembre 2017 de 16 h 00 à 18 h 00

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA)

4, rue Félibien - Paris 6<sup>e</sup>

Métro : Mabillon ou Odéon

Site Internet MPAA : <http://www.mpaa.fr/>

### Les partenaires la FJM...

#### ANACOURS MUSIQUE

> Retrouvez l'offre spéciale pour les cours de musique de vos enfants !

Cours particuliers, stages de vacances, cours en ligne, musique.

Détails de l'offre sur : > <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/cours/anacours>

#### CROISILAND

> Réduction de 15 % sur votre croisière avec Royal Caribbean !

Partez en croisière et profitez de réductions exceptionnelles avec -15 %

**en réservant avant le 15 novembre 2017 !**

Détails de l'offre et réservation sur :

> <http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/croisiland>

Réservations : **04 79 26 59 60** - Code avantage : **MIJM**

#### PIERRE & VACANCES

> Jusqu'à -20 % cumulable avec votre remise FJM sur votre séjour au ski et la garantie Neige offerte ! Réservez jusqu'au 2 novembre 2017 !

Détails et tarifs des séjours sur : > <http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/pierre-vacances-hiver>

Code partenaire : **29207** - Identifiant : **MINISINTER**

#### COSTA CROISIERES

> -15 % cumulable avec les offres en cours et sur tous les départs jusqu'au 30 avril 2018 !

**Réservez jusqu'au 2 novembre 2017 !**

Détails et tarifs des séjours sur : > <http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/pierre-vacances-hiver>

Code partenaire : **29207** - Identifiant : **MINISINTER**



### Grease, le musical

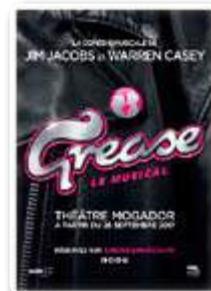
#### LA NOUVELLE COMÉDIE MUSICALE AU THÉÂTRE DE MOGADOR !

Réservation sur le site : [www.greaselemusical.fr/avantages](http://www.greaselemusical.fr/avantages)

• ou soit par téléphone au **01 53 33 45 30** du lundi au vendredi de 10 h 00 à 19 h 00, le samedi de 12 h 00 à 19 h 00 et le dimanche de 12 h 00 à 16 h 00.

• ou soit directement à la caisse du théâtre : 25, rue de Mogador du lundi au vendredi de 10 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 18 h 00.

Mot de passe : **DANNY**



### Les offres Disney...

#### OFFRE DE NOËL à partir du 3 novembre 2017

> **Billet 1 jour / 1 parcs :**

Tarif adulte/+ 12 ans à **59 €** au lieu de 79 € et tarif enfant (3 à 11 ans inclus) à **53 €** au lieu de 71 €.

> **Billet 1 jour / 2 parcs :**

Tarif adulte/+ 12 ans à **74 €** au lieu de 94 € et tarif enfant (3 à 11 ans inclus) à **68 €** au lieu de 86 €.

Tarifs valables pour un achat jusqu'au 2 novembre 2017 inclus.

• Billet valable 12 mois à compter de leur date d'émission et utilisable également pendant la période Noël.

• Billet donnant un accès illimité au Parc Disneyland® et au Parc Walt Disney Studios® sur 1 journée.

#### SOIRÉE « HALLOWEEN » le 31 octobre 2017 de 20 h 30 à 1 h 00

> **Billet Adulte/Enfant : 49 €** enfant (gratuité pour les - de 3 ans inclus).

#### SOIRÉE « DU NOUVEL AN » le 31 décembre 2017 de 20 h 00 à 1 h 00

> **Billet Adulte/Enfant : 49 €** enfant (gratuité pour les - de 3 ans inclus).

Détails et réservation sur le site Intranet de l'action sociale, Rubrique Loisirs/Billetterie Disney : > <http://actionsociale.mi>

Site Internet de la FJM : > <http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/mickey>

Identifiant : **MINT** / Mot de passe : **MINT** (Ces codes étant exclusivement réservés au personnel du ministère, merci de ne pas les diffuser à l'extérieur.)



### >> Départs



#### > Danièle PLAN,

a quitté ses fonctions de chargé du pilotage et suivi des réseaux à la section santé et sécurité au travail au sein du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH) pour partir à la retraite.



#### > Quentin Soullard

a quitté la section santé et sécurité au travail au sein du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH) en détachement pour se consacrer à l'humanitaire en Bulgarie.



#### > Martine HO

a quitté la section gestion et pilotage des dépenses de l'administration centrale au sein du bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED) pour partir à la retraite.